

# Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Janvier 2024 N°42



L'équipe municipale  
vous souhaite une  
**Bonne  
année !**

**2024**

## Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations  
pages 3 à 6

Budget  
pages 7 à 9

Vie communale  
pages 10 à 24

Etat civil - pages 20

Porte de Drômardèche  
pages 25 à 27

Vie associative  
pages 29 à 39

Plan de la commune  
pages 22 et 23

Mémo utile - page 40

Nouveaux horaires  
du secrétariat  
de la mairie  
voir page 28

### MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication  
Nicole Durand

Rédaction et Photos  
Mairie et Associations  
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression  
Atelier Image 26210 Epinouze

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Que l'année nouvelle vous conserve en bonne santé, qu'elle vous permette de vous épanouir et de partager des moments heureux avec celles et ceux que vous aimez.

L'année 2023 aura été, à nouveau, une année au cours de laquelle nous avons été trop souvent inquiétés par une actualité bien angoissante. Je ne reviendrai pas sur tous ces événements dramatiques : conflits armés aux quatre coins de la planète, folie meurtrière, refus de l'autre et barbarie au nom de causes bravant la chartre fondamentale des droits de l'homme... que vous connaissez bien pour les entendre chaque jour sur nos chaînes d'information. Et notre ruralité que nous pensions jusque là épargnée a été profondément touchée en novembre dernier avec le drame de Crépol.

Retour de l'inflation, flambée du prix de l'énergie, hausse du coût des matières premières sont des facteurs qui ont pesé fortement sur le budget des ménages mais également sur notre budget communal.

La lutte contre le réchauffement climatique n'est plus un scénario de science-fiction mais une terrible réalité qui devient chaque jour de plus en plus urgente : tremblements de terre, ouragans, tempêtes, sécheresse, inondations... Notre territoire du Nord Drôme n'a pas été épargné et nous ne sommes malheureusement pas les seuls à avoir été touchés par les inondations dans notre pays.

Nous devons tous en être conscients et chacun d'entre nous pouvons et devons agir à notre échelle.

Au niveau de la Communauté de communes, la mise en place du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) avec des objectifs ambitieux se décline autour de plusieurs axes d'actions :

- division par quatre des émissions de gaz à effet de serre et multiplication par six des énergies renouvelables,
- mise en place d'un plan de végétalisation avec l'objectif de 30 000 arbres plantés d'ici 2030,
- lutte contre les passoires énergétiques avec des aides à la rénovation de l'habitat,
- développement d'un plan de solarisation des bâtiments publics,
- incitation au covoiturage (plateforme Klaxit)...

afin de réduire les émissions polluantes et de rejeter de CO2.

Une étude importante, « l'adéquation entre les ressources et les besoins en eau sur notre territoire de Porte de Drômardèche », a été lancée en juin dernier. L'objectif de ce travail est d'avoir une meilleure connaissance de l'état et de la disponibilité de la ressource afin de la préserver tout en permettant un développement du territoire.

En 2024, de nombreux moments vous seront proposés pour nous rassembler, et animer notre village, des vœux du Maire le 12 janvier en passant par toutes les rencontres initiées par les diverses associations, sans oublier les commémorations. Matinées gourmandes, randonnées, brocante, pétanque, représentations théâtrales, expositions sont déjà au programme de cette nouvelle année qui accueillera le feu d'artifice intercommunal, le 14 juillet prochain au stade de Lapeyrouse Mornay.

« Citius... Altius...Fortius - Communiter ! » « Plus vite... plus haut... plus fort - Ensemble! » C'est avec ces mots symboles des jeux olympiques qui rassembleront le monde entier dans notre pays en 2024 que je vous souhaite une bonne et heureuse année !

Nicole DURAND  
Maire de Lapeyrouse-Mornay



## RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

D'après météo France 2023 est la deuxième année la plus chaude après 2022.

Après un été caniculaire et surtout très sec nous avons connu un automne pluvieux avec des Intempéries à répétition.

Le 18 septembre dernier, c'est un épisode pluvieux inédit que nous avons connu, avec des cumuls importants sur un temps très court. Des cumuls de plus de 200 millimètres équivalant à des crues centennales ont été enregistrés sur notre commune et voir plus sur certaines communes voisines avec des dégâts plus ou moins importants. Les torrents Dero y et Dolon sont rapidement montés en charge avec des hauteurs d'eau et des débits conséquents alors que le niveau d'Oron, lui, n'avait rien d'inquiétant.

Les accès aux gués du Dolon et de la Dero y ont été interdits et des barrières mises en place. De nombreuses terres agricoles étaient également sous les eaux inondant plusieurs habitations.

Devant l'ampleur de l'évènement, le centre de secours de la Valloire fut rapidement débordé par les nombreux appels, en début d'après midi, les renforts dépêchés depuis d'autres centres de secours, permettaient une intervention sur l'ensemble des communes impactées.

Suite aux annonces de Monsieur le Préfet de la Drôme, en visite sur le terrain dès le lendemain, les démarches ont été effectuées dès le mercredi (soit 2 jours après les intempéries) afin que notre commune soit déclarée en état de catastrophe naturelle. Cette reconnaissance est indispensable pour permettre aux particuliers et aux collectivités d'accélérer les démarches auprès des assurances. Dans un arrêté Ministériel publié le 4 octobre dernier, au Journal Officiel, 21 communes de la Drôme ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour le phénomène «inondation par ruissellement» et «coulée de boue associée» dont la nôtre.

Le Département de la Drôme a de son côté, voté le 11 décembre dernier une augmentation exceptionnelle de son enveloppe fonds intempéries, passant de 200 000 € à un million d'euros afin d'aider les communes sinistrées.

Le bilan des dégradations sur notre commune concerne la Route de la Dero y qui est actuellement fermée à la circulation, la Route de Brûlefer dans sa partie basse et le gué du Dolon (Chemin du Rafour) où une protection par enrochement est à prévoir en partenariat avec la commune de Jarcieu. Ces travaux de réfection seront réalisés dès que la période sera

propice.

Les 20 et 23 octobre, deux nouveaux épisodes se produisaient avec des cumuls un peu moins importants mais pour lesquels l'ensemble des cours d'eau a réagi très vite (Oron également).

Malheureusement nous devons nous préparer à revivre ce type de phénomène, n'en doutons pas. Avec des intempéries peut-être encore plus intenses, entraînant une saturation des réseaux, des terrains avec des inondations par ruissellement ou débordement de cours d'eau.



## VOIRIE

- Carrière Epinouze et traversée des Morelles : plusieurs réclamations avaient été faites en Mairie concernant le passage de camions vers la carrière d'Epinouze. M<sup>me</sup> le Maire accompagnée d'un adjoint et d'un

conseiller municipal a rencontré la société en question pour évoquer les problèmes rencontrés. La société s'est engagée à intervenir auprès de ses chauffeurs afin qu'ils réduisent leur vitesse, ne passent plus que dans un seul sens (village-carrière) et à reprendre les accotements une fois les travaux terminés. Les dégradations de chaussée ont été reprises par l'Entreprise Cheval fin août et début septembre.

- La commission voirie avait listé les réfections de chaussée Impasse du Pirol, Chemin de Montanay et Chemin de la Bergerie. Seuls les chemins de Montanay et de la Bergerie ont été refaits début septembre. Après analyse des devis reçus, c'est l'entreprise Cheval qui s'est vue confier la réalisation de ces travaux. En ce qui concerne la réfection de l'Impasse du Pirol, il convient de procéder au préalable au remplacement de la canalisation d'eau potable (prise en charge par le Syndicat des Eaux Epinouze/Lapeyrouse).

- Les agents techniques sont intervenus tout au long de l'année sur plusieurs voies communales afin de colmater les trous notamment impasse du Pirol, Route de la Combe, Route de la Maison Blanche...



- Suite à un nouvel accident intervenu début janvier sur la RD 519 côté Jarcieu, les Services de la DDT Drôme ont été sollicités pour une rencontre sur place. Des analyses ont été effectuées sur le revêtement afin de mesurer son degré d'adhérence mais sans retour pour le moment malgré nos relances.

- Après pratiquement un an de travaux engendrés par le déploiement de la fibre et de la méthanisation, le Département a procédé à la réfection de la RD 121, jusqu' à l'intersection avec la RD137 ou 139

- Après la réalisation du barreau qui relie la RD 246 venant des Morelles au rond-point de la RD 519, ce tronçon ne possédait aucun nom. Le nouveau lotissement « Clos des Cassis » donnant accès sur cette voie, il convenait de lui donner un nom. La Commission Voirie a proposé « Voie nouvelle », ce que le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

L'entreprise MAS a installé les panneaux de signalisation en mars dernier (passages piétons dans la traversée du village).

## FAUCHAGE- ELAGAGE

- L'élagage des haies (programme de voirie 2022) a été réalisé avec beaucoup de retard en décembre et le broyage seulement début janvier 2023 par l'entreprise Fayant.

- Pour l'année 2023, des devis avaient été sollicités auprès de 5 entreprises, certaines n'ont pas souhaité répondre car leur planning était déjà bien chargé, seules trois ont remis une offre. Après concertation la commission voirie a choisi de confier une nouvelle fois ces travaux à l'entreprise Fayant, choix qui a été validé au Conseil du mois de mai. Le premier passage (fauchage) a eu lieu début juin, celui de l'ambroisie début septembre, et le dernier passage avec l'élagage est prévu début 2024.

Les agents techniques ont procédé au nettoyage du chemin de Dardoche au printemps dernier où il reste la question des marches à refaire correctement.

## CIMETIERE

Depuis juillet 2023, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans les cimetières. Le désherbage des allées est assuré par les agents techniques. En revanche, il revient aux familles d'entretenir les concessions dont elles sont propriétaires.

## FLEURISSEMENT PLACE

La Commission voirie s'est questionnée sur le choix

de plantes peu consommatrices d'eau et durables dans le temps pour les jardinières : ce sont donc bégonias, graminées et lauriers roses qui ont été choisis pour égayer notre village cette année.

## CONTROLES ANNUELS

### Dératisation :

La Sté Zappa est intervenue les 23 et 24 mars afin de procéder à la dératisation sur le territoire de la commune. Le devis validé prévoit également le passage sur les îlots de propreté chaque trimestre.

### Contrôles électriques :

La société DEKRA a effectué les contrôles en présence de l'électricien, qui a ainsi pu faire les modifications nécessaires tout de suite ou faire le point des travaux effectués. Le remplacement de disjoncteurs différentiels a ainsi été fait dans différents bâtiments (école, mairie, stade, appartement école) ainsi que le changement de la sirène de l'alarme PPMS de l'école.

### Adoucisseur :

Le contrôle annuel de l'adoucisseur a été effectué par l'entreprise Pignard en cette fin d'année.

### Défibrillateurs :

Les deux défibrillateurs (salle des fêtes et stade) ont été contrôlés et les électrodes remplacées.

### Extincteurs :

Suite aux contrôles réalisés en décembre 2022 par la Société Desautel, six extincteurs ont été renouvelés en février dernier.

### Nettoyage des vitres :

L'entreprise Clairnet est intervenue pour le nettoyage des vitres pendant les vacances d'été, à l'école, à la salle des fêtes et au bâtiment associatif.

### Ramonage :

L'entreprise Zappa a effectué les travaux de ramonage en octobre dernier.

### Entretien chaudières :

L'entreprise Minodier est intervenue en octobre pour procéder à l'entretien de la chaudière du bâtiment associatif et de la Mairie, celui de l'école étant confié à la S<sup>té</sup> TTEC.

## SALLE DES FETES

La commission sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, reportée en juillet, a effectué sa visite le 3 octobre dernier. Cette dernière a émis un avis favorable au reclassement et au fonctionnement de cet établissement.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## EGLISE

La société PACCARD est intervenue pour effectuer le contrôle annuel. Un dysfonctionnement ayant été constaté, un devis a été établi et accepté pour le changement du mécanisme des aiguilles et de l'horloge. L'intervention a été effectuée en juillet dernier.

## ECLAIRAGE PUBLIC

La convention d'entretien et de dépannage de l'éclairage public avec l'entreprise Mabboux pour la gestion de l'éclairage public a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

## STADE

Les agents techniques ont procédé à la réfection des peintures (murs, plafond et portes) de la salle du stade. Ces dernières ont été achevées au printemps dernier. L'éclairage du stade ne répondant plus aux normes et certains projecteurs étant à remplacer, un devis a été demandé. La Fédération Française de Football a été sollicitée pour une demande de subvention ainsi que le département. Ces deux partenaires ayant répondu favorablement, le devis a été validé et l'entreprise Mabboux devrait intervenir d'ici la fin de l'année pour effectuer ces travaux.

## PANNEAU LUMINEUX

Le contrat du panneau lumineux souscrit pour 5 ans arrivait à son terme au mois de juillet. Des devis avaient été sollicités auprès de plusieurs sociétés dont l'actuel prestataire. Après analyse des offres il a été décidé de repartir avec le même prestataire. Le nouveau matériel a été installé fin septembre et le personnel du secrétariat formé à son utilisation.

## ECOLE ET PERISCOLAIRE

Des vitres de deux portes de l'école maternelle ont été cassées. Une déclaration a été faite auprès de

notre assurance et l'entreprise Plastalver est intervenue en mai dernier pour leur remplacement. Suite aux contrôles électriques, 18 blocs secours définitifs ont été remplacés par l'entreprise Dupont. Le contrat avec la Sté Koésio souscrit en 2018, concernant le photocopieur s'achevant en octobre il a été décidé de repartir avec du nouveau matériel. Ce dernier a été installé pendant les vacances de Noël et un nouveau contrat d'une même durée a été signé. Les chaises de la cantine ont été remplacées en janvier dernier, le devis de l'entreprise Rodet ayant été retenu. L'entreprise Martinon est intervenue à plusieurs reprises afin de réparer la hotte de la cuisine. Un problème d'étanchéité au niveau des vitres du hall de la maternelle donnant sur la cour élémentaire a été résolu suite à l'intervention de l'entreprise Proponnet.

## SECRETARIAT

Le contrat du photocopieur ayant été souscrit en même temps que celui de l'école, est lui aussi arrivé à son terme et un nouveau matériel a été installé par la Sté Koésio début décembre avec l'établissement d'un nouveau contrat d'une durée de 5 ans. La responsable archives du Centre de Gestion de la Drôme est intervenue plusieurs journées au niveau des archives communales : classement et procédure d'élimination (en lien avec les archives départementales).



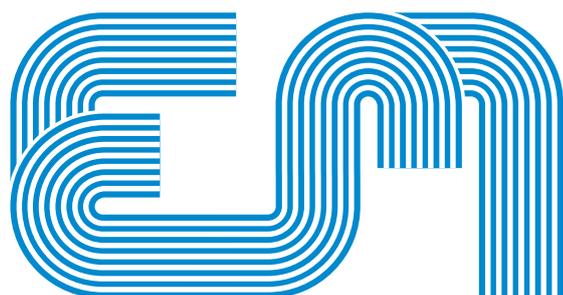
## RESEAUX

### Eclairage public :

Montanay : suite à un coup de vent, un lampadaire a été endommagé. Après avoir effectué les démarches pour une prise en charge par notre assurance, le devis a été validé et le lampadaire remplacé début novembre par l'entreprise Mabboux.

**Lapemo** : un dysfonctionnement a été constaté au lo-

ÉCLAIRAGE SPORTIF  
ÉCLAIRAGE PUBLIC



**électricité mabboux**

100 route de Paturel  
26600 Erôme  
04 75 03 31 28  
[contact@elec-mabboux.fr](mailto:contact@elec-mabboux.fr)

tissement Lapemo suite à un renforcement de réseau depuis le poste Ecole. La remise en état du circuit d'éclairage public a été effectuée également en novembre.

## **Electricité :**

Le renforcement de réseau BT Chemin des Grands Hautins à partir du poste Brulefer avec création d'un nouveau poste La Reverotte est maintenant terminé.

Le renforcement de réseau BT depuis le poste école jusqu'à l'entrée du Lotissement Lapemo a été effectué en juillet dernier.

Plusieurs rencontres ont eu lieu sur le terrain avec le SDED en ce qui concerne le raccordement du Lotissement des Cassis. Compte tenu des délais annoncés dans la fourniture des transformateurs, une solution est actuellement recherchée afin de pouvoir livrer une partie des logements au cours du premier trimestre 2024.

Une rencontre a eu lieu sur site, pour un renforcement de réseau BT à partir du poste Route de Beaurepaire, où là encore, les délais de fourniture de transformateur sont de 40 semaines.

## **ECOLE**

### **PROCEDURE EN COURS**

Suite à la requête déposée par notre avocat auprès du Tribunal administratif de Grenoble en octobre 2022, un expert a été nommé afin de se prononcer sur les causes et les conséquences des désordres qui affectent l'extension de l'école maternelle.

Une première réunion d'expertise a eu lieu sur site le lundi 10 juillet et une seconde le lundi 9 octobre. Lors de ces deux convocations, c'est plus d'une vingtaine de personnes (entreprises, assurances, avocats, et représentants de la commune...) qui a été questionnée et entendue par l'expert.

Lors de ces expertises, de nouveaux relevés ont été faits sur le bâtiment et de nouveaux documents demandés aux entreprises, lesquelles campent sur leurs positions, à savoir que le problème des fissures provient du crépi.

A ce jour, aucun retour ne nous a été adressé par l'expert judiciaire nommé par le Tribunal malgré les relances faites par notre avocat.



### **PROJET COMMERCE**

La commune avait appliqué son droit de préemption urbain et l'acte de vente a été signé en janvier 2023 pour l'acquisition de ce local en centre village.

Une convention tri partite a été signée avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme et la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche afin d'être accompagnée et avancer sur ce projet. Plusieurs réunions ont eu lieu en cours d'année, avec différents acteurs dont la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme laquelle a été mandatée pour conduire une étude de faisabilité. Le SDED (Syndicat Département d'Energies de la Drôme) a également été contacté pour un accompagnement technique et financier sur ce dossier.

## **SNCF**

L'acte avait été signé en l'étude de Me Lattier notaire à Hauterives en 2022 mais c'est seulement en octobre 2023 que l'acte notarié définitif nous est parvenu marquant près de 30 ans après la fin du chantier, la régularisation des échanges SNCF/Commune. Cette régularisation n'avait jamais pu aboutir avant, faute de signataire (de nombreux changement d'interlocuteurs).

### **TRAVAUX :**

La ligne LGV a été mise en circulation en juillet 1994. Des travaux de régénération sont programmés entre 2023 et 2028. De janvier à août 2024 ils concerneront le tronçon Châteauneuf de Galaure/Grenay soit sur 59 Kms et seront réalisés à l'aide d'un train usine. Les travaux préparatoires ont débuté en novembre avec la création d'une base et d'un PC sécurité sur la zone d'activité, avec le débroussaillage, ainsi que la sécurisation et le balisage des accès routiers et accès chantier. D'une durée de six mois, ces travaux vont être effectués de nuit. Les voies seront restituées en fin de nuit pour permettre la circulation des TGV dont la vitesse sera abaissée à 160 Kms/h. Le ballast sera renouvelé (ballast criblé, certains granulats seront remis sur la voie, d'autres évacués et remplacés) et certaines traverses seront également changées. Une nouvelle voie de garage sera également créée sur notre commune à hauteur du bâtiment déjà existant.

Une présentation de ce projet a été faite aux élus des communes drômoises concernées (Châteauneuf de Galaure, St Sorlin en Valloire, Moras, Manthes et Lapeyrouse Mornay), le 8 novembre dernier à la salle des associations.

Des flyers seront également distribués à la population afin de l'informer de ces travaux

## **VALORSOL**

Suite à l'arrêté Préfectoral du 22 mai 2023, une enquête

publique unique relative à un projet de fabrication de combustibles solides de récupération à partir de déchets bois non dangereux, portant sur :

- une autorisation environnementale unique au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Sté Valorsol Environnement,
- une demande de permis de construire présentée par la Sté Valorsol Environnement,
- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Lapeyrouse Mornay présentée par la commune de Lapeyrouse Mornay dans le cadre de ce projet,

a eu lieu du lundi 12 juin au jeudi 13 juillet inclus.

Un commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble et a été présent en Mairie lors de permanence pour recevoir les observations du public. Ce dernier n'a reçu aucune visite lors de ces dernières ni de courrier ou remarque par voie dématérialisée sur le projet soumis à enquête publique.

Par délibération en date du 12 septembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU dans le cadre de ce projet.

Le permis de construire déposé par la Sté Valorsol le 17 mai 2023 a été accordé le 30 septembre dernier.

## BUDGET

### NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGETAIRE :

La commune avait fait le choix d'appliquer la nouvelle nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 soit un an avant le caractère obligatoire afin de bénéficier d'un accompagnement.



### TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

En 2017, un plan de lissage sur 10 ans (2017-2027) avait été voté par la Communauté de Communes sur la base d'un taux pivot unique égal à 11 % vers lequel l'ensemble des taux appliqués sur les communes membres devait converger. Vu la revalorisation des bases et de l'appel à cotisation du SIRCTOM (identique à 2022), lors du dernier Conseil Communautaire, il a été proposé de mettre fin au plan de lissage qui devait perdurer jusqu'en 2027 et de voter un taux unique dès 2023 à 9,60%.

### VOTE DES TAUX COMMUNAUX :

Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année avec le

Conseiller aux Décideurs Locaux, M. Gara. Au cours de la rencontre du mois de mars, ce dernier nous a suggéré de revaloriser la fiscalité de notre commune, bien en-dessous de la moyenne départementale. Une proposition qui a été retenue lors du conseil municipal du 30 mars dernier.

Pour rappel, chaque année, le conseil municipal fixe le taux des taxes directes locales : taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Pour mémoire, la loi de Finances prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2020 pour 80% des contribuables. Concernant les 20 % restant, la suppression de cet impôt s'est effectuée sur 3 ans jusqu'en 2023. Ainsi au 1er janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires. Figé depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation doit de nouveau être voté à compter du 1er janvier 2023. Sur proposition de la commission « finances » le Conseil Municipal a décidé de revaloriser les trois taux de 5%, soit :

- Foncier bâti : 27.04 %
- Foncier non bâti : 66.93%
- Résidences secondaires : 8.47%

### VOTE DES TARIFS COMMUNAUX :

Au vu des nombreuses demandes à pouvoir disposer des salles dès le vendredi, la commission des finances propose de louer les salles au week-end soit du vendredi au lundi. Ainsi les tarifs ont été revus en conséquence avec toujours, un tarif été et un tarif hiver (incluant le chauffage).

La commission des finances propose également d'instaurer une caution « ménage ».

En ce qui concerne les associations de la commune, pour les matinées, le tarif de location pour la salle des associations et le stade est de 50€, il est de 75€ pour la salle des fêtes.

Le prix des concessions et du columbarium reste inchangé.

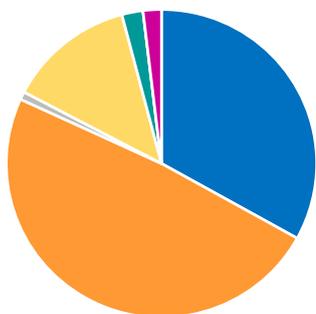
### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Chaque association devait retourner en Mairie sa demande complétée en joignant le dernier procès-verbal de son assemblée générale afin de pouvoir prétendre à une subvention.

La commission finances a présenté en Conseil Municipal les montants de subventions retenus pour chaque association pour l'année 2023, lesquels ont été validés.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

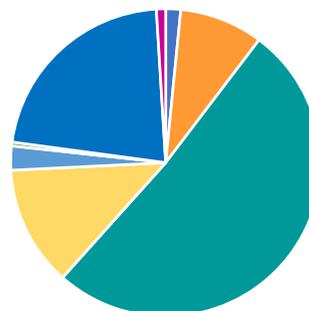
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opération d'ordre

Charges à caractère général	223 995,17 €
Charges de personnel et frais assimilés	330 455,33 €
Atténuations de produits	5 618,00 €
Autres charges de gestion courante	89 472,19 €
Charges financières	14 906,77 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Opération d'ordre	12 926,77 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>677 374,23 €</b>

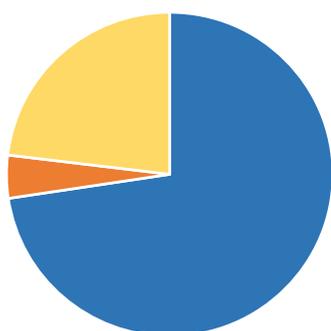
Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté
- Opération d'ordre

Atténuations de charges	13 268,12 €
Produits des services	74 340,88 €
Impôts et taxes	436 730,13 €
Dotations et participations	107 567,56 €
Autres produits de gestion courante	21 519,53 €
Produits exceptionnels	3 430,44 €
Excédent de fonctionnement reporté	186 395,38 €
Opération d'ordre	8 226,03 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>851 478,07 €</b>

Dépenses d'investissement



- Opérations d'équipement
- Emprunts et dettes
- Opération d'ordre

Opérations d'équipement	234 837,05 €
Emprunts et dettes	13 850,78 €
Opération d'ordre	74 691,03 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>323 378,86 €</b>

Recettes d'investissement



- Subventions d'équipement
- Dotations
- Excédent de fonctionnement
- Opération d'ordre

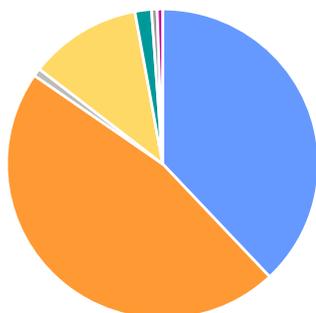
Subventions d'équipement	46 037,00 €
Dotations	142 585,78 €
Excédent de fonctionnement	198 978,79 €
Opération d'ordre	79 391,77 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>466 993,34 €</b>

### Extrait d'opérations d'équipement 2022

- Rénovation du secrétariat de mairie
- Travaux de voirie
- Aménagement de l'aire de jeux

## BUDGET PRIMITIF 2023

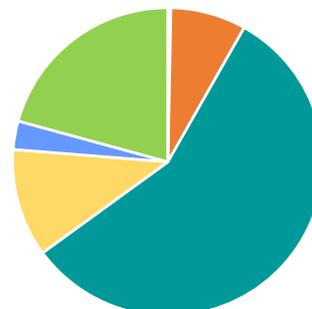
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dotations
- Opération d'ordre

Charges à caractère général	318 799,26 €
Charges de personnel et frais assimilés	391 750,00 €
Atténuations de produits	7 000,00 €
Autres charges de gestion courante	97 800,00 €
Charges financières	14 400,00 €
Dotations	4 850,74 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>839 300,74 €</b>

Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Produits financiers

Atténuations de charges	2 600,00 €
Produits des services	66 033,90 €
Impôts et taxes	476 450,00 €
Dotations et participations	95 200,00 €
Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	174 013,84 €
Produits financiers	3,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>839 300,74 €</b>

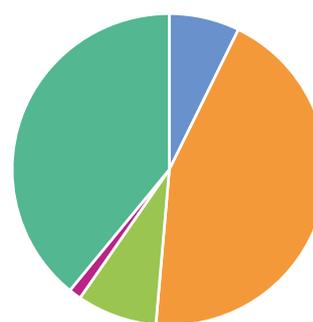
Dépenses d'investissement



- Opérations d'équipement
- Emprunts et dettes

Opérations d'équipement	352 200,00 €
Emprunts et dettes	15 100,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>367 300,00 €</b>

Recettes d'investissement



- Subventions d'équipement
- Emprunt
- Dotations
- Opération d'ordre
- Excédent d'investissement reporté

Subventions d'équipement	26 640,00 €
Emprunt	162 040,25 €
Dotations	30 304,53 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
Excédent d'investissement reporté	143 614,48 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>367 300,00 €</b>

### Extrait des dépenses d'équipement 2023

- Projet commerce : acquisition d'un bien immobilier
- Travaux de voirie
- Changement éclairage stade



## PERSONNEL COMMUNAL SECRETARIAT

Un agent en disponibilité depuis août 2021 a demandé une prolongation d'un an soit jusqu'au 31 mars 2024

## AGENT TECHNIQUE

L'agent technique recruté en février 2022 a été stagiairisé au 1<sup>er</sup> février 2023 pour une durée d'un an en vue d'une titularisation.

Suite au départ annoncé de l'agent technique en poste depuis 2016, un recrutement avait été lancé pour un poste d'« adjoint technique et propreté » à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Sur toutes les candidatures reçues, trois personnes avaient été retenues et rencontrées. Le nouvel agent, Johan Mercadal a pris son poste le 1<sup>er</sup> octobre dernier, un contrat d'un an a été signé comportant une période d'essai de trois mois.

## ECOLE

Avec la fermeture de la septième classe, soit une classe de maternelle, il avait été proposé à la troisième ATSEM (dont le poste n'était plus justifié) de conserver son temps de travail mais avec moins de présence auprès des enfants. Cette proposition n'a pas été acceptée par l'agent qui a demandé une disponibilité pour un an.

## AGENCE POSTALE

Suite au changement de logiciel, l'Agence Postale a dû fermer plusieurs jours en septembre afin de permettre aux deux agents de se former à ce nouvel outil et que la migration s'effectue.

## CUI

Le contrat de l'agent recruté en CUI (Contrat Unique d'Insertion) se terminant au 31 janvier a été renouvelé jusqu'en juillet 2023.

Un recrutement avait été lancé pour un poste d'adjoint technique non complet annualisé. Après analyses des candidatures, c'est l'agent recruté en contrat aidé qui a été retenu pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

## FORMATIONS

Intégration pour un agent technique dans le cadre de sa stagiairisation

Initiation à la plomberie, initiation et principes de base en électricité, signalisation temporaire des chantiers de voirie, pour les agents techniques.

Avancement de grade et promotion interne, rémunération, ressources humaines, archivage, gestion du foncier, gestion des amortissements, fondamentaux de l'urbanisme, nouveau logiciel ADS, marchés publics, rédaction des actes administratifs, Excel, et rencontres avec la DGFIP pour le secrétariat.

Hygiène en restauration collective pour deux agents de la cantine.

Harcèlement entre enfants pour une ATSEM.

La formation PSC1 a eu lieu le 18 octobre à la caserne du Centre d'Incendie et de Secours de la Valloire de Moras.

## VISITES MÉDICALES

Elles ont eu lieu en Mairie de St Rambert d'Albon les 14 septembre et 6 octobre dernier.

## RÉGIME INDEMNITAIRE

La commission du personnel s'est réunie à plusieurs reprises afin de travailler sur la mise à jour du RIFSEEP (ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), les avancements de grade et la vacation des postes.

Les propositions ont ensuite été transmises au Centre de Gestion de la Drôme pour avis.



Image non contractuelle



## LE VILLAGE INNOVANT



Votre village accueille un projet éco-responsable en bâtissant 8 villas grâce à des matériaux biosourcés et des solutions de construction innovantes.

Diminuer l'empreinte carbone, améliorer la qualité de l'air et de l'eau mais également réduire la consommation énergétique sont les objectifs fixés par Evally promotion.

UNE CONSTRUCTION DIFFÉRENTE POUR UN AVENIR PLUS ENGAGÉ

[www.evally-promotion.fr](http://www.evally-promotion.fr)

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Les entretiens d'évaluation du personnel auront lieu avant les congés de Noël.



## ECOLE ET PERISCOLAIRE

Madame le Maire avait rencontré l'inspectrice en mars dernier afin d'évoquer une fermeture de classe à la rentrée 2023, compte tenu des effectifs (131 élèves prévus). Un courrier des services de l'académie a été reçu en ce sens et la fermeture de la septième classe actée pour septembre 2023.

## DESTINATION COLLÈGE



En fin d'année scolaire, les élèves de CM2 de la classe de Laurine Bobichon se sont vus remettre une calculatrice par la municipalité en la personne de Mme le Maire Nicole Durand pour leur passage en 6ème en septembre. Après 8 années scolaires passées à l'école de La Rotonde de Lapeyrouse, tous ces enfants sont prêts pour une nouvelle aventure scolaire au collège. Nous leur souhaitons une bonne scolarité pleine de réussite.

## RENTREE 2023

L'effectif de rentrée est de 134 enfants, répartis en 6 classes :

- PS/MS/GS : 24 enfants avec M<sup>me</sup> Jorquera (lundi et mardi), M<sup>me</sup> Defours (jeudi et vendredi) et M<sup>me</sup> Laguet (un mardi sur trois)
- PS/MS/GS: 22 enfants avec M<sup>me</sup> Gache (lundi, jeudi et vendredi) et M<sup>me</sup> Defours (mardi)
- CP/CE1 : 25 enfants avec M<sup>me</sup> Jurdic (mardi, jeudi et vendredi) et M<sup>me</sup> Laguet (lundi)
- CE1/CE2 : 24 enfants avec M<sup>me</sup> Ramey (lundi, mardi et jeudi) et M<sup>me</sup> Parvillers (vendredi)
- CM1/CM2 : 20 enfants avec M<sup>me</sup> Gautheron
- CM1/CM2 : 19 enfants avec M<sup>me</sup> Bobichon

Les enseignantes des deux classes de maternelles peuvent compter sur l'accompagnement de M<sup>mes</sup> Berthaud et Vilela, ATSEM dans les activités et apprentissages des enfants tout au long de la journée. Comme les années précédentes l'équipe municipale a répondu favorablement à la demande des enseignantes concernant le renouvellement de manuels scolaires ainsi que l'achat de livres de bibliothèque pour les classes de maternelles.

La prise en charge de 9 séances à la Piscine des Collines à Châteauneuf de Galaure sera également assurée par la collectivité, la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche participera au financement du transport.

L'équipe de circonscription est venue le 13 octobre dernier pour une visite des locaux. Ce fut également l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec la nouvelle inspectrice de l'éducation nationale fraîchement nommée sur St Vallier.

Un protocole sera établi en partenariat avec l'équipe enseignante afin de définir les procédures à suivre en cas de coupure d'eau, d'électricité, d'événements climatiques (neige, inondations...) ayant un impact sur le temps scolaire en plus des plans de prévention déjà mis en place.

**SARL BATI PRO**  
Maçonnerie générale

**FRANCK JOVANOVIC**  
38260 PAJAY

04 74 79 06 64  
06 63 04 45 78

**Clair & Net**

Nettoyage de vos vitres, vérandas...  
Entretiens de vos locaux  
Interventions spécifiques

06 24 49 09 51  
26 Lens-Lestang

Particuliers & Professionnels

## CANTINE - Garderie

La commission a travaillé sur le nouveau règlement et propose de revoir le prix du repas. En effet, le traiteur a appliqué une augmentation de 9% sur son prix à la rentrée de septembre. La commune s'est vue dans l'obligation de suivre cette hausse afin de ne pas augmenter davantage le reste à charge de ce service qui est déjà très important (personnel, coût énergie, consommables...).

En raison d'un trop grand nombre de modifications tant à la cantine qu'à la garderie, plusieurs points du règlement périscolaire 2023/2024 ont été modifiés. Les réservations se font toujours à la semaine avant le vendredi 8H30 pour la semaine suivante. Aucune modification n'est désormais, possible passé ce délai. Si toutefois un enfant est malade, son absence doit être signalée en Mairie avant 8h30 et justifiée par un document attestant de l'obligation de l'enfant de rester à la maison afin de pouvoir prétendre à un remboursement. En cas d'absence d'enseignante, il appartient aux parents de demander la désinscription en Mairie et ce avant 8h30. Le nouveau règlement a été adressé à chaque famille en juin dernier pour information et ce en même temps que la fiche famille à compléter et à rendre en Mairie pendant les congés d'été.

Du fait de la fermeture de la septième classe, la garderie se situe, depuis le mois de septembre, dans les locaux de l'école, côté élémentaire. Les enfants sont accueillis les matins à partir de 7h par M<sup>me</sup> Andrianandrasana et le soir jusqu'à 18h par M<sup>me</sup> Berthaud.

Sur le temps de cantine, 5 personnes encadrent les enfants. Ces derniers sont accueillis en deux services, le premier concerne les élèves de PS-MS-GS et CP qui déjeunent à 11H45, le deuxième, les élèves des autres classes à 12H15.



## SYNDICAT DES EAUX LAPEYROUSE-EPINOUBE

Le rapport d'activité 2022 a été présenté par la SAUR.

Les compteurs de sectorisation ont été installés et sont opérationnels depuis le mois d'avril. Le devis de sécurisation du château d'eau a été

accepté et les travaux devraient débuter en décembre. L'installation d'une sonde Imageau au niveau du captage de Montanay, permettra de suivre les évolutions au niveau de la nappe (qualité quantité, turbidité...) une formation sur ce matériel est programmée en décembre. Le tarif de l'eau va augmenter de 1% chaque année comme délibéré en Conseil Syndical.

Le contrat de DSP (délégation de service public) avec SAUR va prendre fin en juin 2024. Afin d'accompagner le Syndicat dans ces démarches, un cahier des charges a été établi et une consultation lancée en juin dernier à laquelle plusieurs bureaux d'étude ont répondu. C'est la Sté IRH qui a été retenue (le moins disant) avec cependant un mémoire technique très détaillé et un délai rapide d'intervention. Lors de sa séance du 27 octobre dernier le syndicat des eaux a décidé de conserver le même mode de gestion à savoir, une Délégation de Service Public pour une durée de 10 ans. L'offre a été publiée le 24 novembre dernier pour une remise des plis au 12 janvier 2024.

Comme pour les autres structures, le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2024 a été validé lors du dernier conseil syndical.



## REPAS DES AÎNÉS

En ce jour de Sainte Catherine, la municipalité avait invité les Aînés de la commune à ce traditionnel repas de fin



**FRANCE  
MATÉRIAUX**

Construire demain, ensemble

**SMB - BEAUREPAIRE**

Tél. 04 74 84 70 03

smb@smb38.fr

Amandine MUGUET  
Conseillère en Immobilier  
06 87 31 12 73  
bievreimmobilier.amandine@gmail.com

www.bievre-immobilier.com

BI  
Bievre Immobilier

MAISON VENTE 063 001127

QR code, Instagram, Facebook icons



d'année. 116 personnes ont répondu présentes et ont apprécié de se retrouver.

Madame le Maire, Nicole Durand, a souhaité la bienvenue à tous et a demandé d'avoir une pensée pour ceux empêchés. Elle a félicité les doyens de l'assemblée Arlette Courant avec ses 94 printemps ainsi que Jo Galamand qui en compte 93. A remarquer que 70 ans séparent le doyen de la plus jeune élue Noemie Nivon présente à cette manifestation.

L'apéritif et le repas, concocté par La Toque Dauphinoise, furent servis par les élus et leurs conjoints. Le dessert était préparé par notre boulanger.

L'après-midi s'est passé dans la bonne humeur avec ce plaisir de se retrouver.

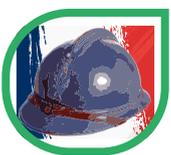


## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce 8 mai, les membres des AFN, du Conseil municipal, les pompiers du centre de la Valloire de Moras et la population se réunissaient pour la commémoration de la fin de la 2ème Guerre Mondiale. Le défilé conduit par la musique du Réveil d'Épinouze, se dirigeait vers le Monument aux Morts. Après les dépôts de gerbes, les discours étaient lus par M. Georges Davallet-Pin des AFN et Mme le Maire Nicole Durand. La cérémonie se terminait par la Marseillaise reprise par l'ensemble des personnes présentes. La municipalité offrait le verre de l'amitié.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



## COMMÉMORATIONS

19 MARS 2023

En ce 19 mars les anciens combattants d'AFN ainsi que les conseillers et la population se sont recueillis devant le Monument aux Morts pour commémorer le cessez-le feu de la guerre d'Algérie. Les dépôts de gerbes ont été suivis des discours de Mme le Maire Nicole Durand et M. Georges DAVALLET-PIN pour les AFN. La cérémonie se terminait par la Marseillaise chantée par l'ensemble des personnes présentes. La population était invitée à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.



ENGAGÉS POUR  
DES AMÉNAGEMENTS DURABLES,  
LE TERRITOIRE,  
ET L'ENVIRONNEMENT

**terrassements**  
**canalisations**  
**réseaux**  
**routes**



[cheval-travaux-publics.fr](http://cheval-travaux-publics.fr)  
04 75 72 12 00

Ce 11 novembre, une nombreuse assistance composée des anciens d'AFN, des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de la Valloire, des enfants de l'école, des élus et de Lapeyrousiens s'est réunie place Jérôme Cavalli pour participer à la commémoration de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Les musiciens du Réveil d'Épinouze ont ouvert le défilé pour se rendre au cimetière pour un recueillement devant la stèle avant de revenir au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes.



En cette année 2023 était célébré le Centenaire de l'allumage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu. C'était aussi le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean Moulin. Ce furent Aline, Emy, Léonora, Lyséa et Wendy qui lurent le texte de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre de la Drôme. « Je l'ai fait pour tous ceux qui ont combattu pour la France. », telle était la réflexion de l'une d'entre elle. Monsieur Clot-Durbet et Madame le Maire, Nicole Durand, lurent les messages. Une minute de silence fut observée suivie de la Marseillaise entonnée par l'ensemble des personnes présentes. Depuis février 2012, une loi a acté que le 11 novembre est une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit et ce, jusqu'à aujourd'hui.

Nous remercions particulièrement nos cinq jeunes pour leur participation.



Le verre de l'amitié et la pogne furent offerts par la municipalité

## FORMATION AUX 1<sup>ERS</sup> SECOURS



Dernièrement les personnels communaux : ATSEM, agents de restauration scolaire, de la poste, agents techniques ont bénéficié d'une journée de « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » au centre de secours des pompiers de La Valloire à Moras. Cette formation était dispensée par Gérald BLAIN et financée par la Mairie.



643 Route de Beaurepaire • 26210 Lapeyrouse Mornay • 04 75 31 91 88

Contactez-nous ! Guillaume MAHEAS  
06 88 06 99 53 - gmaheas@laquet.fr

643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY  
☎ 04 75 31 91 88 [www.laquet.fr](http://www.laquet.fr)



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## FLEURISSEMENT



Début juin, le fleurissement du village était effectué par les agents communaux aidés de bénévoles. Une réflexion avait été menée par la commission pour égayer la place avec des plantes peu gourmandes en eau.

## SEMAINE BLEUE

Vendredi 6 octobre, la commune de Lapeyrouse participait à la Semaine Bleue, évènement national qui permet des rencontres intergénérationnelles. Des activités proposées par l'école ont permis aux Aînés



du Club, aux Papis et Mamies des élèves de participer. Parmi les ateliers, chacun pouvait s'adonner au jardinage, à la pâtisserie, au coloriage et découpage



pour la confection d'arcs-en-ciel, à la découverte du tricotage pour certains et jeux de pétanque. L'après-midi un petit goûter-partagé, entre enfants et adultes, permettait de déguster les pâtisseries confectionnées le matin et de clore cette journée.

## MYPREDICT

**MyPredict, l'application qui vous met en sécurité face aux intempéries.**

Rendez vous sur le site [mypredict.app](http://mypredict.app) ou directement sur les plateformes de téléchargement Google Play ou App Store.

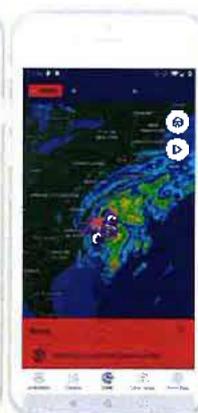
Téléchargement et sélection de vos localités d'intérêts



Alertes pour vous et vos proches à l'échelle communale



Visualisation cartographique et dynamique des précipitations



Conseils préventifs gradués selon le risque



## VOTRE EXPERT PANNEAUX SOLAIRES

- Installation
- Maintenance
- Dépannage



— GROUPE —  
**ttec**  
[www.ttec.fr](http://www.ttec.fr)

7 agences : Drôme, Ardèche, Isère

✓ Etude gratuite sans engagement  
Tél. 04 75 07 11 12 - [contact@ttec.fr](mailto:contact@ttec.fr)

**SIRCTOM**

## UNE FORMATION ET UN COMPOSTEUR OFFERTS, ÇA VOUS DIT ?

RDV le **26 février 2024 à 17h30** (prévoir 1h)  
à la **salle des associations de Lapeyrouse-Mornay.**

**⚠ SUR INSCRIPTION** avant le 19 février :  
[accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr](mailto:accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr)  
(+ précisez votre commune) ou **04 75 31 90 90.**

**SIRCTOM**



mairie de  
**Lapeyrouse Mornay**



## NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE LANCEMENT AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024

- Ligne A
- Ligne B
- Ligne C
- TAD 1
- TAD 2
- TAD 3
- TAD 4
- Navette Inspira



### Nouvelle Ligne B

Elle reliera la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon.

Elle fonctionnera du lundi au samedi de 6h à 20h. Elle desservira notamment le centre-ville de Beaurepaire, la commune de Jarcieu, la zone commerciale Carrefour de Salaise-sur-Sanne, la clinique des Côtes du Rhône, le centre social de Roussillon et les cités scolaires de l'Edit et Jeanne d'Arc. Elle circulera :

>> du lundi au vendredi en période scolaire : elle assurera 12 allers-retours par jour avec une fréquence allant jusqu'à un bus toutes les heures

>> les samedis et pendant les vacances scolaires : elle assurera 6 allers-retours par jour.

**INFOS ET RÉSERVATIONS TAD** (dès la mise en service au 1<sup>er</sup> semestre 2024)  
[www.reseau-le37.fr](http://www.reseau-le37.fr) - 0 800 00 17 79 (numéro vert gratuit)



**LAPEYROUSE TAXIS**



**06 88 83 91 81 / 06 63 84 93 93**

Taxis conventionnés toutes caisses d'assurance maladie (Hôpitaux, chimio, rayons, dialyses...)

Agréé assistances automobiles/ Liaison gares/aéroports

[www.lapeyrousetaxis26.fr](http://www.lapeyrousetaxis26.fr)

## PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
14/01/2023	CHARAVIT Ludovic	240 Route de la Croix Rousse	Piscine + avancée de toit	ACCORD
09/02/2021	BECT Benjamin	1657 Route de Fayaret	Construction garage	REFUS
24/04/2023	SCCV ODM	17 Lotissement les Myrtilles	Construction maison individuelle	ACCORD SOUS RÉSERVE
15/05/2023	EARL du Grand Bois	100 chemin du Grand Bois	Construction bâtiment agricole	SANS SUITE
16/05/2023	CONVERS Marc	6 Lotissement les Terrasses	Construction carport + 2 baies vitrées	REFUS
17/05/2023	VALORSOL	Brûlefer Est	Recyclage du bois	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
25/05/2023	EARL les deux chênes	555 Route de Pact	Chèvrerie	FAVORABLE
12/06/2023	CMN	70 Route de Jarcieu	Transformation bureau en logement de fonction	REFUS
23/06/2023	MONCHO Marc	2055 Route d'Épinouze	Reconstruction hangar	ACCORD
29/06/2023	EARL Le Grand Bois	100 chemin du Grand Bois	Bâtiment à usage de stockage de matériel	ACCORD
01/11/2023	DESPIERRE Charles	335 Route de la Ranche	Construction d'un garage	REFUS
29/11/2023	DURAND Sylvain	464 Route de la Ranche	Réaménagement construction existante	DÉFAVORABLE

## URBANISME

### INFRACTIONS :

Un certain nombre de constats d'infraction au code de l'urbanisme ont été relevés. Des courriers de demande de régularisation ont été envoyés à plusieurs propriétaires suite à ces constats.

Les constats de conformité de travaux seront désormais systématiques après chaque dépôt de Déclaration d'Achèvement de Travaux.

### MUR DE CLÔTURE :

Afin de faire respecter les règles fixées par le PLU, la création ou la modification des clôtures est soumis à une déclaration préalable.



## NUISANCES

**Arrêté préfectoral n° 26-2023-07-11-00002 en date du 11 juillet 2023**

Réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment

les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

### ABOIEMENTS CHIENS

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

### DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

### BRÛLAGE

**Arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-004**

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

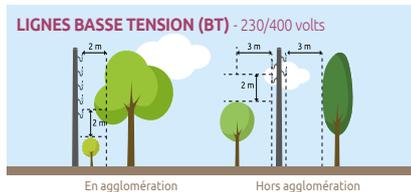
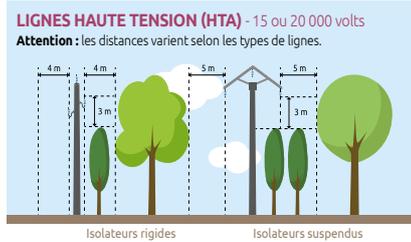
## ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis [https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis\\_plaquette\\_elagage.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf)

### Les règles et les distances

#### Distances à la construction

des lignes électriques (norme NF C 11-201)



*Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.*

#### DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

#### Règles de sécurité

##### À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.



#### CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

#### CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

#### CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

#### Enedis, l'électricité en réseau

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

## Les responsabilités



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



#### Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.officiel



@enedis



enedis.officiel

Enedis - Tour Enedis, 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense

SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442

## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

### L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au coeur de nos villes et de nos campagnes

Ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement le sud-est de la France.



### Comment identifier l'ambrosie ?

Ses Feuilles :

- profondément découpées
- vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa Tige :

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

**Attention, l'ambrosie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambrosie, le dessous des feuilles de couleur argentée.**

### Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambrosie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Auvergne-Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.



### Lutter contre l'ambrosie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions

de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied.

Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par l'ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics. La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambrosie quand elle est présente).

**L'élimination de l'ambrosie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.**

### Comment signaler / que faire si j'en vois ?

**Sur ma propriété : je l'arrache.**

**Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a eu seulement quelques plants : je l'arrache.**

**Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup :** je signale la zone infectée grâce à la plateforme interactive de signalement ambrosie.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie par 4 canaux différents :

### Site internet :

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)



Application smartphone iOS et Androïde 4



Adresse mail : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

Téléphone : 09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en oeuvre les actions permettant de l'éliminer.



## MARIAGES

Madame Joceline EXBRAYAT et Monsieur Laurent PUISSET  
le 19 août 2023

Madame Christelle NIVON et Monsieur Frédéric MESCLON  
le 26 août 2023

Madame Chloé CASSAN et Monsieur Jérémie JOUIN  
le 9 septembre 2023



Chloé CASSAN et Jérémie JOUIN

*Sont publiés uniquement les mariages pour lesquels nous avons eu l'autorisation des mariés.*

## NAISSANCES

Il y a eu 10 naissances sur la commune

DINCER Eslem née le 30 octobre 2023  
chez Ali et Busra DINCER

TREHIOU Nora née le 31 mars 2023  
chez Renan et Nazad TREHIOU

*Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.*

## DÉCÈS

Il y a eu 10 décès sur la commune

Pierre TARDY, 87 ans, le 23 janvier 2023

Max PROPONNET, 92 ans, le 15 février 2023

Liliane LACROIX née GERIN, 78 ans, le 24 mai 2023

Claude MOIROUX née BOREL, 87 ans, le 30 juillet 2023



Alain DUMAND, 71 ans, le 9 octobre 2023

Bernard DURAND, 65 ans, le 23 octobre 2023

Ginette ROBIN née BONNETON, 92 ans, 31 octobre 2023

Ludovic BRUN, 31 ans, le 9 décembre 2023

Léa GELAS née CLÉMENT, 88 ans, le 21 novembre 2023

*Sont publiés uniquement les décès pour lesquels nous avons eu l'accord de la famille.*

## RECENSEMENT

Chaque jeune, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité, de son livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ils ne peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr avant un délai de 3 à 6 mois qu'après leur recensement. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous transmettez. Ils ne doivent pas contacter le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur département pour toutes informations concernant la JDC. Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :



Par téléphone au **04 37 27 25 07**

- Par mail sur [csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

- ou sur le site internet [majdc.fr](http://majdc.fr)



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h30 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h00 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h30 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h30 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h00 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :  
**14 h 30 du lundi au vendredi**  
**10 h 30 le samedi**

### De nombreux services sont proposés :

#### Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration,...)

#### Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
  - des demandes de services liées au CCP
  - des procurations liées aux services financiers
  - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

*Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.*

# Vie Communale

### PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour la démarche CAF est assurée en Mairie tous les jeudis de 9h à 12h (sauf mois d'août et vacances de Noël).

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

Plusieurs Mairies sont équipées de l'appareil biométrique et proposent ce service.

Vous pouvez contacter les Mairies de Saint-Rambert d'Albon, Beaufort ou encore Saint Vallier.

Il faut au préalable prendre RDV pour déposer un dossier.

**Mairie de Saint-Rambert d'Albon** : 04.75.31.01.92

Détail sur le site : <https://www.ville-st-rambert.fr>

**Mairie de Beaufort** : 04.74.79.22.60

Détail sur le site : <https://ville-beaufort.fr/>

**Mairie de Saint-Vallier** : 04.75.23.07.66

Détail sur le site : <https://www.saintvallier.fr/>

Pré demande en ligne : <https://ants.gouv.fr>



### CARTE GRISE

Pour effectuer une demande de carte grise, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SI (Système d'Immatriculation des Véhicules)



### Maison médicale de garde

A partir du lundi 26 juin, la Maison Médicale de Garde de Saint-Vallier sera ouverte en soirée (19h/22h) du lundi au vendredi.

Les patients sont reçus à l'hôpital, dans le bâtiment des consultations à côté des urgences. Comme auparavant, la Maison Médicale de Garde reste ouverte les samedis après-midis et dimanches toute la journée.

# Plan de la commune



# Plan de la commune





Information  
Enedis

## « Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Information coupures, accompagnement en ligne... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

**De nombreux services pour se simplifier la vie !**

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :



- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent
- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du mobinaute;
- Une FAQ et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).
- La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue.
- Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- Le mobinaute a aussi la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et communes recherchées et de les ajouter à ses favoris.

**Une application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone**



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, maintient 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (20 et 20 000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

## POORTE DE DrômArdèche

communauté de communes

### 1/ Rénovation énergétique

**POORTE DE DrômArdèche**  
communauté de communes

Porte de DrômArdèche vous aide:  
**2000€ à 7000€**  
pour vos travaux de rénovation énergétique\*

Améliorez votre logement  
Réduisez vos factures

**OBJECTIF HABITAT** 04 75 23 54 46  
HABITAT@PORTEDEDRÔMARDECHE.FR

FAIRE La Région Auvergne-Rhône-Alpes

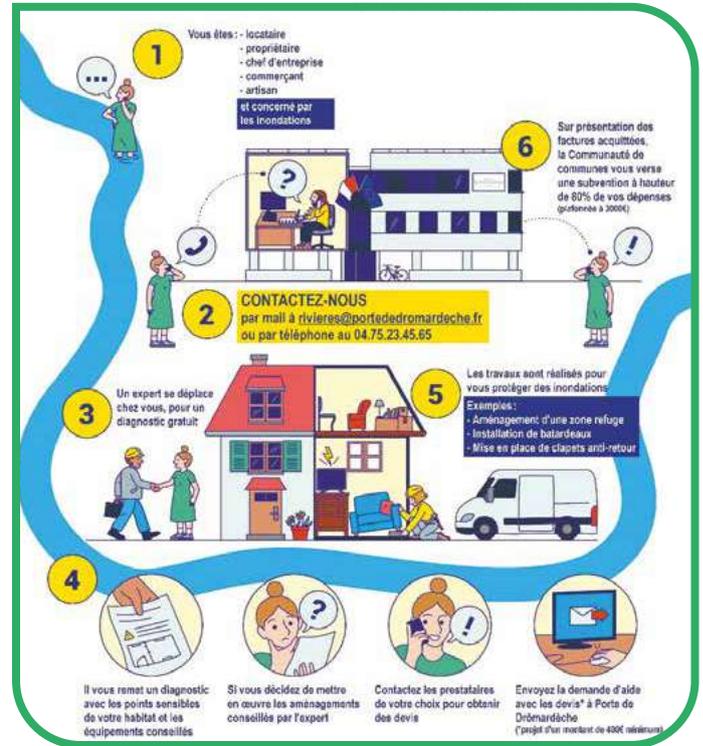
\* Sur conditions de ressources - [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

Propriétaire, un projet de rénovation énergétique ? La communauté de communes Porte de DrômArdèche vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique. En complément des dispositifs nationaux, un accompagnement technique gratuit est proposé afin de cibler les travaux prioritaires et une aide financière de 2 000 à 7 000 euros peut être attribuée.

S'ajoute à ce soutien financier, une aide spécifique de 1 000 à 4 000 euros pour le remplacement d'un ancien chauffage par un système plus performant et moins polluant.

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, vous pouvez contacter «Objectif habitat» au 04 75 23 54 46 ou [habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr).

### 2/ Risque inondation



Les violentes intempéries du 18 septembre dernier, qui ont touché l'ensemble du territoire, ont entraîné de forts ruissellements et inondations par les eaux pluviales ou les cours d'eau selon les secteurs. La communauté de communes met en œuvre un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). D'importants travaux de protection ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours d'instruction, malgré des procédures longues et complexes.

La communauté de communes propose également aux personnes concernées, la réalisation d'un diagnostic gratuit et une aide financière pour l'achat de matériel de protection ou des aménagements de leurs logements, commerces ou entreprises.

La démarche pour bénéficier de ces aides est simple et gratuite, il suffit de prendre rendez-vous avec la communauté de communes. Un expert se déplace sur les lieux pour identifier les points sensibles et recommander des équipements de protection : batardeaux, clapets anti-retour...

Pour plus d'informations sur ces aides, contactez la communauté de communes au 04 75 23 45 65 ou sur [rivieres@portededromardeche.fr](mailto:rivieres@portededromardeche.fr)



## —PORTE DE— DrômArdèche

communauté de communes

### 3/ Festival de pratiques amateurs



Le festival d'artistes amateurs « Amascène », organisé par Porte de DrômArdèche, cherche des talents pour l'édition 2024.

En 2024, c'est la commune d'Albon qui accueillera cet évènement culturel, les 24 et 25 mai.

Danse, chant, théâtre, photo, art... Amascène met à l'honneur toutes les disciplines artistiques et culturelles. Il s'adresse à toutes les compagnies et artistes amateurs constitués ou adhérents à une association dont le siège est dans l'une des 34 communes de la communauté de communes.

Vous êtes intéressé.e ? Les candidatures sont à proposer avant le 31 janvier 2024 ! Rendez-vous sur [www.porte-de-dromardeche.fr](http://www.porte-de-dromardeche.fr) pour candidater.

### 4/ Distribution kits économiseurs d'eau

**—PORTE DE—  
DrômArdèche**  
communauté de communes

FAITES DES ÉCONOMIES ET AGISSEZ POUR LA PLANÈTE :  
INSTALLEZ DES ÉCONOMISEURS D'EAU

Tirer la chasse, ça représente combien de litres d'eau ?  
7L  
9L  
11L

Le lave-vaisselle consomme plus d'eau qu'une vaisselle à la main ?  
Vrai  
Faux

Pour économiser de l'eau et de l'électricité avec sa machine à laver, il faut :  
Laver à 40°C ou moins  
Remplir correctement sa machine  
Essorer à grande vitesse

Avec un économiseur d'eau, votre douche passe de 12l/min à ?  
10L  
8L  
6L

**JUSQU'À FIN MARS 2024**

- 1- Scannez le QR code ou rendez-vous sur [www.PORTEDEDRAMARDECHE.FR](http://www.PORTEDEDRAMARDECHE.FR)
- 2- Faites une demande en ligne en 5 min
- 3- Recevez gratuitement chez vous le kit\* comprenant :  
**3 économiseurs pour robinets et douche + 1 tuto pour votre chasse d'eau**

\*dans la limite des stocks disponibles

La communauté de communes Porte de DrômArdèche propose des kits gratuits d'économiseurs d'eau à ses habitants. Cette action est une des mesures prises par la collectivité pour préserver la ressource en eau du territoire et s'inscrit plus largement dans son « Plan Climat ».

**Quelques p'Arts...**  
Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

Saison Juin - Octobre  
VILLE DE LAPEYROUSE-MORNAY  
C.C. 2024

**—PORTE DE—  
DrômArdèche**

**RETOUR EN IMAGES à Lapeyrouse-Mornay**

Cet été, dans le cadre de la saison culturelle 2023 de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, la commune de Lapeyrouse-Mornay a accueilli le spectacle La Motivation de la compagnie Le Dénouement qu'on voudrait.

Malgré la pluie et le repli du spectacle à la salle des fêtes, 83 personnes étaient présentes le samedi 29 juillet.

Nous avons été ravi.e.s de partager ces aventures artistiques et culturelles avec vous. Ainsi que les retours et impressions des habitant.e.s transmis aux compagnies.

**Merci et bravo pour votre accueil et votre engagement envers la culture et son développement.**

Quelques p'Arts...  
Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

La Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Le Département de l'Ardèche  
Loire

ARS  
ARS Ardèche  
ARS Loire



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Les habitants sont invités à s'inscrire via un formulaire en ligne pour recevoir le kit dans leurs boîtes aux lettres. Ils réceptionneront, quelques semaines plus tard, un régulateur de débit pour douche et deux mousseurs pour robinet. Une fois installés, ils peuvent permettre au foyer d'économiser jusqu'à 25 % de la consommation en eau, et donc, de réduire les factures d'eau et d'électricité.

Pour demander votre kit ou pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr).



RÉSEAU PUBLIC

## LA FIBRE EST LÀ !

PROFITEZ DU MEILLEUR DU TRÈS HAUT DÉBIT

**UNE QUESTION, UNE DIFFICULTÉ ?**

- Consultez d'abord notre **FAQ**
- Un problème d'éligibilité
  - > Faites le test d'éligibilité sur [ardchedromenumerique.fr](http://ardchedromenumerique.fr) et remplissez le formulaire. Vous serez informés de l'avancement de votre dossier par mail.
  - > En cas de difficulté, contactez notre hotline : 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local)
- Un problème de raccordement ou d'accès à vos services fibre
  - > Contactez votre opérateur FAI

[www.ardchedromenumerique.fr](http://www.ardchedromenumerique.fr)






UN PROJET PORTÉ PAR VOS COLLECTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN DE



AVEC LA PARTICIPATION DE L'EMPLOYÉ DU RÉSEAU



## SOYEZ ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ



### PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



## SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.
2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**





MERCİ DE NE PAS ME JETER SUR LA VOİE PUBLIQUE !

## Dates à retenir 2024

### Février

VENDREDI 16 Boum du carnaval et karaoké /  
Vente de fromage du Sou des  
écoles à la salle des fêtes

DIMANCHE 25 Rando carnaval de la Gym au stade

### Mars

DIMANCHE 3 Matinée CSL au stade

DIMANCHE 10 Matinée diots Club Auto Nostalgie  
salle des fêtes

DIMANCHE 17 Paella ACCA

MARDI 19 Commémoration du cessez le feu  
de la guerre d'Algérie par l'AFN

SAMEDI 30 Matinée de Pâques du Sou  
des écoles

### Avril

DIMANCHE 14 Brocante du comité des fêtes  
salle des associations

### Mai

MERCREDI 8 Commémoration Victoire 1945

SAMEDI 18 Tournoi de pétanque et  
soirée dansante du Sou des écoles

### Juin

SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN Concours de Pétanque du CSL

DIMANCHE 9 Elections Européennes

DU 1<sup>ER</sup> AU 16 Salon des jeunes Valloire Loisirs  
Salle des fêtes

VENDREDI 28 Kermesse du Sou des écoles  
Salle des associations

### Juillet

DIMANCHE 14 Feu d'artifice intercommunal  
à Lapeyrouse Mornay

DU 19 AU 22 Vogue

### Août

VENDREDI 30 Concours de pétanque  
semi-nocturne du CSL

### Septembre

SAMEDI 7 Forum intercommunal  
des associations à Manthes

SAMEDI 21 ET Journées du patrimoine  
DIMANCHE 22

DIMANCHE 22 Randos & Bourse aux vélos  
au stade Pédalons pour eux

*Nouveaux horaires  
vendredi et samedi*

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	13h 30 à 16h30
Mardi	8 h30 à 11 h 30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8 h30 à 11 h 30	Fermé
Vendredi	8 h30 à 11 h30	13h30 à 16h30
Samedi 1 <sup>er</sup> et dernier du mois	9 h 00 à 11 h 00	Fermé



## • Club Informatique & Multimédia

Le Club Informatique et Multimédia a fait « carton plein » en termes d'inscription. A l'heure de l'écriture de cet article, les sessions « Elan » et « Tremplin » sont complètes et les sessions du samedi matin le sont presque aussi. Gageons qu'à l'édition de cet article, toutes les sessions seront complètes. Autrement dit, les inscriptions ne sont plus possibles pour cette saison 2023 - 2024. Il faut dire que les inscriptions avaient commencé dès le mois de Mars 2023.

Sur Lapeyrouse Mornay, nous avons dû rajouter des tables. La salle est juste assez grande pour contenir tout le monde.

Nous sommes fiers et heureux de faire profiter à nos abonnés de tout le savoir des formateurs.

Ces derniers ont notamment répondu aux questions, parfois techniques, que se posaient les abonnés, concernant notamment l'installation de la fibre et les pièges à éviter. Les questions posées sortent très souvent du contexte de l'informatique et touchent, parfois, des domaines de la vie quotidienne.

A ce titre, nous recherchons toujours des bénévoles motivé(e)s qui souhaitent réellement s'investir dans une association qui apporte un réel lien social et qui tend à être d'intérêt général. Vous êtes intéressés, vous êtes les bienvenus.



### Club Inform@tique & Multimédia

Manthes - Moras en Valloire - Lapeyrouse Mornay

Emilien SIBEUD

Président

Mina MAHOUCHE

Vice-présidente

Téléphone : 06 02 24 67 43

Site Internet : <http://www.informatiquemultimedia.fr>

<https://www.facebook.com/ClubInformatiqueMultimedia/>

## • Tennis Club de Lapeyrouse -MORNAY

L'Assemblée Générale du club de tennis de Lapeyrouse-Mornay a eu lieu le 02 JUIN 2023. Très peu de participants à cette AG.

Nous rappelons que toute personne souhaitant faire partie de l'équipe, peut le faire savoir en mairie ou auprès des dirigeants actuels.

Bureau inchangé :

Président : **Alain JULLIEN**

Vice-Président : **Cédric MALLEIN-GIRIN**

Secrétaire : **Isabelle COMBET**

Trésorier : **Michel JOVANOVIC**

Il a été décidé en début de saison de fermer les courts de tennis jusqu'à nouvel ordre : En effet l'état actuel des courts ne permet pas de jouer en toute sécurité. Nous essayons de faire le nécessaire pour remettre en état les courts, pour à nouveau permettre à tous de pratiquer ce sport loisir sur Lapeyrouse- Mornay. Nous vous tiendrons informé rapidement de l'évolution de la situation.

Merci de votre compréhension.

Le bureau.

## • Quartier « LES MORELLES »

Samedi 08 juillet 2023, environ 100 adultes et enfants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel repas de quartier. Cette année nous avons célébré les 25 ans de cette manifestation. Un char a été réalisé à cette occasion.

Pour commencer les festivités, vers 11h30, la plupart d'entre nous ont fait un petit tour dans les Morelles en char musical.



Comme les années précédentes, nous avons invité à notre repas les quartiers voisins Les Brosses et Brûlefer. Au menu : Salades composées et crudités, cochon à la broche, pommes de terre rissolées, fromage, gâteau aux fruits et café. Repas très animé par un karaoké où chacun a pu faire part de son don de chanteur (ou pas). Après le repas, un jeu de casse-boîtes et un concours de pétanque ont été organisés pour continuer la journée. Remise des coupes en fin de soirée aux gagnants du concours pétanque : cette année l'équipe Ghislaine et Nicolas remporte le concours en battant l'équipe Marius et Rémy.

Le soir, un repas a été servi pour finir ensemble cette magnifique journée.

Merci à M. et Mme FAURE pour nous avoir prêté le terrain, remercions également l'ensemble des personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée (mise en place, préparation, service du repas et rangement). Rendez-vous en 2024 début Juillet, pour cette traditionnelle manifestation.

Ensuite le 21 Octobre, en soirée, c'était la choucroute aux Morelles. Une soixantaine de participants. Jeux de cartes et jeux divers ont clôturé cette soirée.

Les Morelles remercient Christelle qui nous héberge dans son hangar pour cette soirée. Merci également à l'ensemble des organisateurs.

Manifestations à venir du quartier :

- **Mars 2024** : Matinée boudin chez Sylvie et Marius Girard
- **Début Juillet** : Repas de quartier
- **Octobre** : Soirée choucroute

Communication visuelle  
Travaux d'impression

**ATELIER  
IMAGE**

06 67 82 23 89  
26210 EPINOUBE

Donnez des couleurs  
à votre communication



## • Association gym volontaire, marche active

Cette année nous avons débuté la saison avec une cinquantaine de licenciés !!!

**Dimanche 25 février 2024** nous organisons notre 7ème RANCO CARNAVAL !

Départ du stade de Lapeyrouse Mornay. 4 parcours proposés : 6, 12, 16 et 25 kms.

Nous vous attendons nombreux !



Venez nous rejoindre  
**Pour bouger EN MUSIQUE !**

**LAPEYROUSE-MORNAY**  
**COURS GRATUITS EN SEPTEMBRE**

**LUNDI**  
De 20h à 21h  
à partir du 4/09/2023  
**DANCE CARDIO**

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE STEP CIRCUIT TRAINING**  
**JEUDI**  
De 20h à 21h  
à partir du 7/09/2023

**VENREDI**  
De 18h30 à 20h30  
à partir du 8/09/2023  
**MARCHE ACTIVE**

**TARIFS: LUNDI ET/OU JEUDI 90 EUROS**  
**VENREDI 10 EUROS**

**RENSEIGNEMENTS: 06-31-08-29-97**  
**ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE**  
**INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNEE**

## • Comité des fêtes

Le dimanche 16 avril nous avons organisé la brocante. Il y avait 40 exposants. Il y a eu 100 parts de paëlla à emporter préparées par Monsieur Alain JULLIEN.

Le 10 juin a eu lieu une journée familiale organisée par le comité des fêtes et la bibliothèque. Elle a commencé par des activités (jeux en bois, structure gonflable, maquillage, etc...). Vers 16h30 nous avons eu le plaisir d'avoir Le Réveil d'Épinouze et ses majorettes. Pour clôturer la soirée un repas a eu lieu et un karaoké animé par Phil Animation.

### Locations :

Si vous êtes intéressés pour la vaisselle, chambre froide, chapiteaux et barnums vous pouvez contacter Madame Nadine GOUDARD au 06.31.08.29.97. Le comité des fêtes remercie les bénévoles qui nous ont aidés pour les manifestations.

Vous pouvez venir nous rejoindre, on vous attend au sein de l'équipe.

Le bureau et les membres.

## • Eglise Saint Henri

### Nouvelle rentrée !

Ça y est, les vacances sont déjà loin...

Cette rentrée a été particulièrement marquée par les inondations de ces dernières semaines, l'inflation toujours croissante, les interrogations sur l'avenir, les guerres qui s'enchaînent...

Cette morosité ambiante ne doit pas nous empêcher de penser à toutes ces choses positives que nous avons reçues, les bons moments partagés ensemble, la joie de nous retrouver...

Nous vous proposons en quelques lignes de retracer les moments forts de notre paroisse.

- **PANIER DU FRÈRE.** Contrairement à l'année précédente, seule une collecte de dons en denrées périssables a été lancée en fin d'année qui malheureusement n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Les stocks de réserve sont aujourd'hui bien vides. Nous avons encore et toujours besoin de votre aide pour pouvoir continuer d'accompagner au mieux les personnes en situation de précarité. Merci par avance.

- **REPAS SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE.** Jusqu'au dernier moment, l'équipe des bénévoles s'est adaptée au temps capricieux qui a sévi ce week end du 13 mai. Le repas, qui a rassemblé au Château de Joyeuse près de 120 personnes au profit du Burkina Faso a été ponctué d'animations, de musiques aux teintes africaines, d'orgue de Barbarie... sans oublier de belles retrouvailles avec notre précédent prêtre, le père Clément Some. Une journée sous le signe de la convivialité qui a permis de récolter près de 2 400 € nets. Merci à tous. Les derniers participants partis, la pluie a repris de plus belle !

- **RONDE DES CLOCHERS.** La randonnée pédestre a réuni près de 110 personnes sous un beau soleil automnal. Au programme de cette 5<sup>ème</sup> édition, 3 parcours de 8,5 km, 15 et 21 km. Les participants ont pu profiter de belles expositions sur leur chemin et apprécier les ravitaillements prévus... Bonne ambiance garantie.

Rendez-vous l'année prochaine toujours plus nombreux !

- **ARRIVÉE D'UN NOUVEAU PRÊTRE DANS NOTRE PAROISSE.** Nous avons la joie d'accueillir depuis le 12 septembre le Père Christian Manfred Ekindi Bito-Mo arrivé du Cameroun. En France pour 3 ans il sera sur Lyon toute la semaine et le week end sur notre paroisse. Il viendra en renfort du Père Bernard Heraud. Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes ravies de pouvoir partager comme avec le Père Clément de bons moments de partage et de s'enrichir de sa culture et du dynamisme d'une autre communauté.

- **EQUIPE FUNÉRAILLES.** Brigitte Bousquet de Lapeyrouse-Mornay a reçu le 13 septembre en l'église

de St-Sorlin de la part du Père Bernard Heraud sa lettre de délégation qui lui permet maintenant de guider et conduire les célébrations de funérailles en l'absence de prêtre ou de diacre.

- **PARCOURS ALPHA.** La 1<sup>ère</sup> édition 2022/2023 a réuni un bon groupe de personnes désireuses d'échanger autour d'un repas convivial et informel sur Dieu, sur les questions du sens de la vie. Sur une série de repas, le parcours est une opportunité de découvrir ou redécouvrir les bases de la foi chrétienne. Après un 1<sup>er</sup> parcours réussi, la paroisse organise son 2<sup>ème</sup> parcours à partir de mi-novembre et jusqu'au à la fin février 2024. Ce nouveau parcours se fera autour d'un diner les jeudis soir de 19 à 22 h à la salle paroissiale d'Epinouze à partir du 16/11. Un appel à bénévoles est également lancé pour aider en cuisine, service, prière, animation... Toutes les aides ponctuelles ou régulières seront les bienvenues.

- **RENTREE DU CATHÉ** (catéchèse, éveil à la foi, catéchisme, 1<sup>ère</sup> communion, aumônerie, confirmation...) pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Mme Belliard au 06 14 67 55 13 - ktvalloire@gmail.com. Vous retrouverez également quelques informations sur le panneau d'affichage de l'église.

- **RENCONTRES BAPTÊMES.** Les parents sont invités à participer à une rencontre autour du sacrement du baptême pour les tout-petits. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire au préalable. Dimanche de 16 à 17 h30 à l'église de St Sorlin. Les prochaines dates sont le 21/01 2024, 18/02, 17/03, 21/04, 19/05, 16/06 et 21/07. Vous retrouverez ces informations sur le bulletin paroissial papier ou numérique <https://ndvalloire-valence.cef.fr>

Petit rappel et non des moindres. Il n'y a pas d'âge pour devenir chrétien, plusieurs milliers d'adultes reçoivent le baptême dans la nuit de Pâques. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à en parler. (Accueil paroisse à Anneyron Tél 04 75 31 50 79 - ndvalloire@gmail.com ou sur place le mardi jeudi et samedi de 9 :30 à 11 :30)

- **MARIAGES.** Vous souhaitez vous marier à l'Eglise en 2024, 2025 ? Prenez contact rapidement avec la paroisse. L'équipe de préparation au mariage vous renseignera sur la préparation au sacrement proposée par l'Eglise et pourra répondre à vos questions.

**VISITE DU PAPE À MARSEILLE.** Même si sa venue ne concerne pas directement Lapeyrouse-Mornay, son message est néanmoins universel. Nous souhaitons pour cela faire résonner ses paroles. « Nous avons besoin de retrouver passion et enthousiasme, de redécouvrir le goût de l'engagement pour la fraternité, d'oser encore le risque de l'Amour dans les familles et envers les plus faibles, et de retrouver dans l'Évangile une grâce qui transforme et rend Belle la Vie ».

**Pace et bene - L'équipe des bénévoles Eglise  
Lapeyrouse Mornay**

## • Association Anciens combattants



Comme chaque année notre Section a participé aux commémorations du 11 novembre. Notre groupe, une douzaine, était présent pour défilé à Lapeyrouse-Mornay derrière la fanfare et devant les pompiers. Défilé et arrêt au cimetière, puis commémoration avec dépôt de gerbes sur la place de la Mairie devant

le monument aux morts.

Trois discours ont été lus, par un groupe de collégiennes, par le président des anciens combattants et M<sup>me</sup> le Maire.

La Marseille a été chantée et entraînée par notre camarade Jean BERTHAUD à la voix assurée et dy-

namique, reprise par les corps constitués et la foule présente. On peut relever qu'au cours des trois villages parcourus, une grande attention et la prise en compte de la gravité des événements, avaient une portée recueillie et sincère. La collecte des bleuets a rapporté 191 €. Chaque commune, Lapeyrouse-Mornay, Pact et Manthes nous a offert un verre d'amitié. Nous avons terminé notre journée à MANTHES par un repas convivial où, avec les conjointes, nous étions 28 participants.

Nous sommes heureux d'accueillir le nouveau porte-drapeau, Pascal CARON, ancien marin en provenance de la Réunion. Nous vous rappelons les anciens porte-drapeaux : Victor BROCHIER, invalidé par la maladie et Julien MANDON décédé.

Merci aux suppléants André GERLAND et Jean MAISONNAT.

Co-président : CLOT-DURBET Robert

Tél. 04 75 31 93 10

DAVALLET-PIN Georges

Tél . 04 75 31 80 81

Secrétaire : Michel NEMOZ

Membres : Jean BERTHAUD et Jean MAISONNAT



## • Bibliothèque Municipale

La bibliothèque de Lapeyrouse Mornay vous accueille les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30.

Depuis quelques mois, nous avons renouvelé un grand nombre de livres et documents enfants pour leur plus grand plaisir, vous trouverez des bandes dessinées, des albums pour les plus petits.

Nous avons commencé à mettre en place un rayon romans régionaux, celui-ci concerne toutes les régions de France.

Cette année écoulée a été riche en petits concours, carnaval, Pâques, Halloween, fête des lumières, Noël, sans oublier la journée jeux en bois avec la collaboration du comité des fêtes.

Plusieurs animations et expositions ont également été mises en place.

Expositions notamment, Sauvons les abeilles, « Envisager » sur les personnes handicapées et d'autres

tout au long de cette année 2023.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces animations.

Pour l'année 2024, le programme de nos animations, expositions et concours est en cours de réflexion, nous vous tiendrons informés de ces manifestations via le site Facebook de la bibliothèque et les différents médias qui sont à notre disposition. Enfin, n'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous mettons à votre disposition un grand nombre d'ouvrages, nous avons la possibilité de faire des réservations de livres et autres documents.

La bibliothèque accueille les enfants gratuitement jusqu'à l'âge de 18 ans, les adultes doivent s'acquitter de la somme de 10 €. Dans tous les cas l'adhésion à la bibliothèque est obligatoire.

Pour terminer ce propos, une citation de Nathalie PIVERT-CHALON :

« *On s'éveille avec des livres de notre enfance et on grandit avec tous les autres.* »

## • Club de l'amitié de Lapeyrouse-Mornay (photo 18)

Le Club de l'amitié a conservé son bureau élu en 2022.

Le président est toujours Georges BRUNET.

Les séniors du Club de l'amitié ont repris leurs activités le 10 janvier 2023.

Les après-midis partagés ont repris avec les joueurs de cartes et ceux qui jouent à d'autres jeux (scrabble).

Tous les adhérents sont invités à se retrouver un jeudi sur deux à partir de 14h à la salle des associations mais tous les retraités de Lapeyrouse Mornay sont les bienvenus pour dynamiser le Club et profiter des avantages (repas, rencontres inter-

générationnelle, spectacle avec d'autres clubs).

Nous avons reçu l'adhésion de nombreux nouveaux adhérents.

Nous avons organisé une journée choucroute le dimanche 12 novembre.

Les bénéfices de cette journée permettent de financer une partie de nos activités de l'année 2024.

Nous avons aussi organisé le repas de fin d'année le vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

A cette occasion tous les adhérents âgés de 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90 et 95 ans ont reçu un cadeau offert par le Club.

L'année s'est terminée par la dégustation de bûches le jeudi 14 décembre.

Le Club reprendra le 4 janvier 2024.

Venez nombreux nous rejoindre.

## • ACCA Lapeyrouse-Morany

L'Acca de Lapeyrouse compte actuellement 38 chasseurs à son actif. Le plan de chasse respecté chaque année essaye de partager la commune en deux pour les périodes de battues pour que tout le monde puisse profiter d'une activité extérieure. N'hésitez pas à contacter les personnes du bureau pour plus d'informations au sujet des jours de chasse.



ACCA LAPEYROUSE-MORNAY

### Saison de chasse :

✓ Du 10 septembre 2023 au 20 février 2024

### A partir du 16 octobre :

✓ Chasse ouverte tous les jours  
✓ Fermeture le vendredi sauf jours fériés

### Battues aux chevreuils :

ouverture le 14 octobre  
✓ Tous les samedis matin de 7h à 12h  
✓ Chasse fermée pendant les battues sur toute la commune.  
✓ Lieux des battues signalés par des panneaux.

### Battues aux sangliers :

✓ Peuvent être déclenchées à tout moment en cas de présence de sanglier sur le territoire



**Menuiserie Proponnet**  
A vos côtés depuis 1956

📍 Pôles Bois / Siège social : 189, chemin de Combalon 38270 Beurepaire  
📍 Pôles Alu : 950, route de la vallée 26390 Hauterives

☎ 04 74 84 64 23  
✉ contact@proponnet-menuiserie.com  
🌐 www.proponnet-menuiserie.com

» Fabrication et pose de Menuiseries en Bois, Aluminium, Mixte Bois / Aluminium  
» Fermetures : stores, volets, moustiquaires, BSO...  
» Mobilier & agencement, finition  
» Dépannage : serrures, vitrages cassés, volets roulants...

SCHÜCO PARTENAIRE RÉFÉRENCE



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

GROUPAMA MÉDITERRANÉE  
AGENCE ANNEYRON

13 place Rambaud - 26210 Anneyron  
Tél. 04 75 31 54 3



## • Valloire Loisirs

une association au service de l'animation locale culturelle et sociale depuis plus de 40 ans !

Association intercommunale créée en 1981 qui regroupe les communes d'Epinozue, Lapeyrouse Mornay, Lens Lestang, Manthes, Moras en Valloire et Saint Sorlin en Valloire.

Association soutenue par le SIVU (syndicat intercommunal) de la Valloire, la CAF de la Drôme et la communauté de communes Porte de Drôme Ardèche.

**Valloire loisirs c'est**

**DES ACTIVITÉS DE LOISIRS** pour le plaisir de créer, marcher, jouer, apprendre, ensemble : Arts Plastiques, Carterie, Couture, Crochet, Eveil musical, Guitare, Mosaique, Poterie, Qi Qong, Randonnées, Scrabble et Jeux de société, Théâtre, Vannerie et Yoga.

Mais c'est aussi

**UN ACCUEIL DE LOISIRS** pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, à Epinozue (groupe scolaire) le mercredi et durant les petites vacances scolaires et à st Sorlin pendant les grandes vacances.

**DES RDV CULTURELS** pour faire des découvertes et se rencontrer avec 3 spectacles de la Cie Itinérante, des projections-débat, des spectacles ou évènements familiaux

Prochainement :

- 18/01 Cie Itinérante « Le jour J de Melle B » à St Sorlin en Valloire
- 06/02 Cie Itinérante « La loi du marcheur » à Epinozue
- 22/02 Projection « Dans le sillage des baleine » à Epinozue
- 21/03 Projection « Ranomamy, une eau malgache » à Manthes

- 05/04 Concert Carré d'As à Moras en Valloire
- 37<sup>e</sup> Salon des jeunes du 1<sup>e</sup> au 16 juin 2024
- 25/07 Soirée cinéma Familiale à Manthes

**DES RENCONTRES FAMILIALES** pour échanger et partager :

Avec les ateliers à 4 mains Parents-enfants autour des activités Poterie, mosaïque et l'éveil musical

Avec une Soirée familiale de Noel le Vendredi 15/12 à LAPEYROUSE MORNAY

Une commission enfance/jeunesse/parents/grand-parents **ET DE LA NOUVEAUTÉ** sur le territoire avec un nou-

vel espace intergénérationnel à St Sorlin en face du collège où l'association développera en 2024 des rencontres de parents, un accueil de jeunes, une aide dans l'utilisation de l'outil informatique, un atelier parents enfants cuisine du monde, des animations autour du jeu, des rencontres de grands parents.

Siège de l'association : 140 rue de la mairie à EPINOZUE, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la mairie (ascenseur).

Coordinatrice : Rachel PESSEAS 04 75 31 76 83  
ou 06 80 46 04 05

lundi, mardi et vendredi : 10H - 12H, 14H - 17H,  
le jeudi : 14H-17H

mél : [assoc.valloireloisirs@orange.fr](mailto:assoc.valloireloisirs@orange.fr)

site de l'association : [valloire-loisirs.fr](http://valloire-loisirs.fr)

Directeur Accueil de loisirs : Yann COASSE  
04 75 31 76 83 ou 06 32 63 62 54  
[acmvalloireloisirs@orange.fr](mailto:acmvalloireloisirs@orange.fr)





## • Club Sportif Lapeyrouisien

Une nouvelle saison vient de débuter pour le CSL avec toujours 2 équipes seniors qui vont toutes les deux évoluer en D5.

Malgré quelques départs notre effectif reste toujours de 35 joueurs pour cette saison avec beaucoup de recrues mais qui a commencé malheureusement comme chaque début de saison avec quelques blessures.

Les entrainements ont été repris par Thibaut Dos Santos après l'arrêt de Kévin Poulain en fin de saison dernière.

Ces entrainements ont lieu les mercredis et vendredis soir avec un effectif assez régulier et une très bonne ambiance entre tous les joueurs. L'objectif restant toujours la montée en D4 de l'équipe fanion.

Lors de notre assemblée générale de fin de saison dernière notre bureau a légèrement changé avec certains départs et quelques arrivées

Président : Marius Girard

Vice-président : Jérôme Clavel

Secrétaire : Geoffray Girard

Secrétaire adjoint : Michel Jovanovic

Trésorier : Cédric Mallein-Girin

Trésorier adjoint : Christophe Brochier

Le club tient à remercier Kévin Poulain pour ses 8 années passées au sein du CSL et lui souhaitons plein de réussite avec son nouveau club.

Nous remercions aussi la Société Trans Rapido de nous avoir offert un jeu de maillots pour cette nouvelle saison.

Enfin un grand merci à nos supporters restant toujours aussi fidèles dans la victoire comme dans la défaite, à tout notre bureau et nos bénévoles pour leur aide à chaque manifestation.

**ALLEZ LES VERTS !!**

Et comme toute association le CSL a besoin de vous. Dates à retenir :

**3/03/2024** : Matinée caillette

**01/06/2024** : Concours de pétanque

**30/08/2024** : Concours de pétanque semi-nocturne



L'ATELIER DE JULIA

Prothésiste  
ongulaire

Lapeyrouse Mornay

POSES GEL ET VERNIS SEMI  
PERMANENT MAINS ET PIEDS

06 50 74 59 32

<https://latelierdejulia.kalendes.com>



## • Elan de la Valloire

### Nouvelle orientation pour l'Elan de la Valloire

Depuis de nombreuses années, l'association est confrontée à de multiples difficultés, et nous vous en avons déjà parlé dans les bulletins précédents. L'AEP va cesser son activité de location du Chalet des Hugues. En voici les raisons essentielles :

- Nous n'avons que très très peu de demandes de séjour de groupes de mineurs, or c'est cet accueil-là qui génère de grosses dépenses pour l'association à cause des normes de plus en plus strictes.
- Notre structure est assez éloignée d'un centre attractif et cela demande aux groupes des déplacements et frais supplémentaires. Et comme leurs subventions sont de plus en plus restreintes, le ski restant un sport coûteux, il leur est difficile d'organiser des séjours.
- Par ailleurs, accueillir des groupes de familles ou d'adultes jusqu'à 28 personnes exige d'être sur place en permanence, cette règle est imposée par la Préfecture et le SDIS et ce n'est pas possible pour l'AEP. Recevoir des groupes de moins de 15 personnes, solution souvent évoquée car elle demande un peu moins de normes, n'est absolument pas vivable financièrement pour l'AEP.
- Nous avons beaucoup trop de frais de fonctionnement par rapport aux rentrées d'argent ; tous les produits et taxes augmentent de façon exponentielle et mettent en danger la comptabilité de l'association.
- Enfin les bénévoles ne sont plus assez nombreux pour s'occuper du Centre Jean Polge, trop éloigné de leur lieu de vie (2 h de route minimum), celui-ci demandant vraiment un très fort investissement personnel. Est-ce pour cela qu'aucun jeune ne s'engage pour continuer à faire vivre notre structure ? Est-ce dû à l'époque qui a changé ? Aux mentalités différentes, souvent trop individualistes ?...

Le 24 Mars 2023, date de la dernière Assemblée Générale, les problèmes ont été posés explicitement et nous avons ouvert une discussion avec les présents à jour de leur cotisation. Cet échange a fortement orienté la suite à donner à notre association.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 5 Avril 2023 et a pris acte de la nécessité d'abandonner l'agrément Jeunesse et Sports et d'arrêter l'activité de location du Grand Chalet au 31 Décembre 2023.



Le 21 Août 2023, le CA a alors décidé de se séparer du Grand Chalet pour ne garder que le Chalet nommé « Madone » en souvenir du Père Polge. Cette petite structure sera nettement moins lourde à gérer. Bien entendu, ce choix n'a pas été facile, il a demandé plus de 2 ans de réflexion, et ne s'est pas fait sans toucher l'affectif de bon nombre d'entre nous.

Maintenant l'AEP va mettre toute son énergie pour finir de restaurer le petit chalet. Nous avons la ferme intention de faire perdurer l'action sociale et la convivialité, tant souhaitées par le Père Polge. Cela va, bien sûr, nous prendre pas mal de temps... nous vous informerons des futures activités courant 2024. ***Dans l'attente, nous vous adressons nos Meilleurs vœux de Bonne Année et Bonne Santé.***

N'hésitez pas à nous rejoindre, la carte d'adhésion de 15 € pour l'année est à prendre auprès d'Yvette Montluet (06 32 00 06 27) ou d'Odile Fleury-Magnat (06 08 85 30 44).

Date à retenir : Dîner-Concert le Samedi 10 Février 2024 à Epinouze

## • Pédalons pour eux

**Au terme d'une année bien remplie**, l'association Pédalons Pour Eux dresse le bilan d'une saison riche et fructueuse d'événements en tous genres, gravitant naturellement autour du vélo et du soutien aux enfants malades. En janvier, nous avons eu la joie de remettre un chèque d'un montant de 6 600€ à l'association LA CLE (Aide aux Cancers et Leucémies chez l'Enfant). Cette somme a été collectée tout au long de l'année 2022. Et cette année nous avons eu le privilège de soutenir l'association ECLAS (Ensemble Contre L'Amyotrophie Spinale de type 1) dans sa noble mission.

**Le nombre d'adhérents de Pédalons pour eux** ne cesse d'augmenter, passant de 25 en 2022 à un total de 48 en 2023. En conséquence, nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) vice-secrétaire pour renforcer notre équipe.

**Au niveau des manifestations**, on retiendra :

Les Randos nocturnes du 4 mars qui ont réuni 102 participants tous animés par l'appétit d'une bonne soupe après avoir parcouru l'un de nos deux parcours cyclistes de 15 km ou 30 km, ou encore le parcours pédestre de 5 km, le tout dans l'obscurité et équipés de lampes frontales. Cette aventure leur a permis de découvrir la nature sous son manteau nocturne, offrant une expérience inédite et des sensations nouvelles.

**Durant tout le mois de mai**, le vélo s'est vu être à l'honneur grâce à l'initiative gouvernementale « Mai à vélo » qui a pour vocation d'encourager la pratique du vélo auprès des petits et grands et de sensibiliser sur ses nombreux bienfaits. Pédalons pour eux a participé au challenge d'activité en partenariat avec l'école de Lapeyrouse pour inciter les enfants à venir à l'école en vélo. Pari gagné ! Une communauté de 78 participants qui ont pédalé 14 579 kilomètres, obtenant ainsi la 16ème place sur 551 au classement général. Les 10 meilleurs cyclistes de l'école de la Rotonde se sont vu remettre une récompense (une sonnette de vélo) pour leur participation.

**L'événement majeur** est sans conteste le Road Trip à vélo en Normandie, qui s'est déroulé du 17 au 25 juin avec 59 cyclotouristes venus de toute la France, 4 inscriptions partielles, 3 logisticiens et 500 kilomètres parcourus. Un magnifique voyage à la découverte de la Normandie et de son histoire, ainsi que ses splendides paysages. 1 600 euros de dons ont été récoltés uniquement lors de ce séjour.

**Septembre a été l'action des randos cyclos** et pédestres associée à une bourse aux vélos le dimanche 3 septembre : 203 participants, 4 circuits vélo (12km, 30km, 50km, 90km) et 1 circuit randonneur de 15km. A cela s'ajoute la présence de 6 stands professionnels et associatifs = L'appart Fitness Beaurepaire, l'Office du tourisme de La Dolce Via, Les Vélos de Ferdinand, SOLIVEV 26, Tandem loisirs et Pédalons pour eux, plus un espace de vente de vélos d'occasion. Tous réunis pour une journée exceptionnelle autour du vélo.

**Noustenons à remercier** nos nombreux sponsors qui nous soutiennent et rendent possible le versement de l'intégralité de nos bénéfices de cette année à l'association ECLAS.

**L'association bénéficiaire de l'aide de Charline et Chloé** en Service National Universel (SNU) depuis le début d'année. Un retour positif pour les jeunes filles qui apprécient les responsabilités qui leur sont données, l'ambiance et la bienveillance, elles continuent l'aventure Pédalons pour Eux pour la saison prochaine.

**Un bilan plus que positif** pour cette année 2023 qui se clôturera officiellement le vendredi 19 janvier 2024 lors de la soirée de remise de fonds. Au cours de cette soirée, l'intégralité des sommes perçues au cours de l'année sera reversée à l'association ECLAS.

Agenda & dates à retenir en 2024 :

**Mercredi 31 janvier** : Assemblée générale à 19h salle des associations de Lapeyrouse

**Samedi 9 mars** : Randos en nocturne avec 2 Parcours pédestre : 5km et 12 Km et 2 circuits vélo : 15km et 30 km, départ à 18 heures, salle des fêtes de Jarcieu.

**Du 1<sup>er</sup> au 31 mai** : Reconstitution de l'opération Mai à Vélo.

**Du 8 au 15 juin** : Road Trip à vélo en Alsace, boucle de 400 Kms.

**Dimanche 22 septembre** : Randos & Bourse aux vélos. 4 parcours cyclo 12km, 30km, 50km et 90km et 2 parcours pédestres 7km et 15km. Départ dès 7h30 du stade de Lapeyrouse + stands pro & associations.



## • Sou des Ecoles

L'année 2022/2023 aura à nouveau été riche en émotion pour le Sou des Ecoles ! Le succès des manifestations de début d'année avec la matinée boudins, la vente de fromages du Vercors et la boum du Carnaval de février suivie de sa soirée karaoké, ont permis d'aborder la fin de l'année scolaire sous les meilleurs auspices.

La Kermesse de l'école, qui s'est déroulée cette année encore sur la place du village, est venue clôturer l'année scolaire avec un joli succès auprès des enfants et des parents mais également de l'ensemble des habitants de la commune.

Un grand merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour leur soutien, à l'équipe enseignante pour leur collaboration et à l'ensemble des personnes qui ont répondu présent et qui contribuent de près ou de loin à la vie du Sou !

Désormais, une nouvelle année commence pour le Sou des Ecoles avec un Bureau fraîchement élu lors de l'Assemblée Générale annuelle de septembre 2023.

Avec trois nouveaux membres venus compléter le Bureau, le calendrier 2023/2024 a été validé et plusieurs événements auront lieu tout au long de l'année. L'objectif est toujours le même : récolter un maximum de fonds à destination des enfants afin de financer des ateliers découverte, des projets pédagogiques et les sorties scolaires organisées par l'équipe enseignante.

La première partie de l'année scolaire se termine déjà avec de nombreuses manifestations à notre actif, comme la boum d'Halloween, la vente d'Agrumes et la journée de Noël.

D'autres événements sont évidemment à venir comme notre traditionnelle matinée boudins du 14 janvier, le renouvellement de la boum du carnaval et de la vente de fromages du Vercors lors du mois de février.

Le challenge est désormais lancé pour cette année ! Mais nous pourrons compter sur la solidarité des bénévoles du Sou pour nous prêter main forte et la participation des parents et des habitants de la commune pour jouer le jeu à chaque manifestation.



# SUPER U

## Saint Sorlin en Valloire

GENDARMERIE 17  
 Brigade de MORAS 04 75 31 90 61  
 SAMU 15  
 POMPIERS 18  
 Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS



LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90  
 ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77  
 CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15  
 BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67  
 AGENCE POSTALE COMMUNALE 04 75 31 36 82



ENEDIS (raccordements) 09 70 83 19 70  
 ENEDIS (dépannage) 09 72 67 50 26  
 LINKY 0 800 05 46 59  
 EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00  
 18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY  
 ORANGE 39 00

DÉCHETTERIE 04 75 31 75 95  
 « Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN  
 VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83



HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00  
 rue P. Valette  
 URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50  
 HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33  
 Mont Salomon  
 HOPITAL D'ANNONAY 04 75 67 35 00  
 rue Bon Pasteur  
 CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE 04 74 29 28 28  
 ROUSSILLON  
 CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72  
 ST SORLIN en VALLOIRE  
 LAPEYROUSE TAXI 06 63 84 93 93  
 LAPEYROUSE-MORNAY 06 88 83 91 81  
 CARSAT 39 60  
 35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03  
 AESIO SANTE 04 75 02 73 79  
 ST SORLIN en VALLOIRE  
 ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77  
 Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPÔTS 04 75 05 80 00  
 BP 109 Quai Ste Claire  
 26100 ROMANS S/ ISERE

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00  
 Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26  
 3 Boulevard Vauban  
 26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26  
 VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00  
 DES TERRITOIRES  
 4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60  
 Impôts Fonciers  
 15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61  
 Protection des Populations  
 33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00  
 Rhône-Alpes  
 13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49  
 2 Bis Rue Jean-Joseph Monier  
 26100 ROMANS SUR ISERE

CCPDA 04 75 23 45 65

SPANC 04 75 31 78 39

OBJECTIF EMPLOI 04 75 23 54 44  
[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

OBJECTIF HABITAT 04 75 23 54 46  
[habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr)

CPAM 36 46  
 6, Av Président Herriot BP 1000  
 26024 VALENCE Cedex

CAF 32 30  
 10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDA 04 75 75 21 10  
 Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories  
 Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17  
 ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL JUDICIAIRE 04 75 75 49 49  
 VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

Une première réponse à vos questions administratives